

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1627

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

981 108 095 RCS Annecy.

BAUSS.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 20000.00 EUR.

Adresse : 742, Avenue De Genève, 74700 Sallanches.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 135000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Toutes activités d'achat, de vente et d'installation de cuisines et salles de bain, et tous autres types de mobilier d'aménagement intérieur et d'équipements de la maison, vente d'objets de décoration, accessoires de maison et plus généralement tous produits destinés à l'aménagement d'intérieurs..

Adresse : 742, Avenue De Genève, 74700 Sallanches.

Précédent propriétaire : 877 515 890 RCS Annecy. **C2AB AGENCEMENTS.**

Date de commencement d'activité : 16 novembre 2023.

Publication légale : Hebdo des Savoie du 30 novembre 2023.

Oppositions : Chez Maître Ségolène BAILLEUL, commissaire de justice, 109 quai de Warens 74700 SALLANCHES.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 16/11/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de ANNECY le 24/11/2023, Dossier 2023 00064177, référence 7404P01 2023 A 04935 Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 742 Avenue de Genève 74700 SALLANCHES. Adresse du nouveau propriétaire : 742 Avenue de Genève 74700 SALLANCHES. Achat d'un fonds de commerce meubles de cuisine, salles de bains, agencements sur mesure, objets de décoration, électroménager, accessoires de maison et plus généralement tous produits destinés à l'aménagement d'intérieur. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..